



Ligue Régionale de Bowling et de Sport de Quilles de la Provence Alpes Côte d'Azur

Siège social : chez Mr Jean-Paul DARRE - 150, Avenue de Provence
L'Avant-Scène, Entrée Mistral - 83600 - FREJUS

Président : **Philippe VITEL** :: 06.20.41.93.85-

vitel.philippe@wanadoo.fr

SIRFT : 480 830 439 000 34 et DDCS du Var W832005511



A tous les présidents des clubs de la Ligue Régionale de Bowling et Sport de Quilles de Provence-Alpes-Côte d'Azur

A tous les présidents des Comités Départementaux Bowling des Alpes-Maritimes, des Bouches du Rhône et du Var

A tous les membres du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Bowling et Sport de Quilles de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au membre de l'organe de contrôle interne

Au coordonnateur technique fédéral E.T.R.

A la responsable de l'E.R.J.

Aux membres d'honneur de la Ligue Régionale

CONVOCAATION

Vous êtes convoqués aux Assemblées Générales Extraordinaire, Ordinaire et Elective de la Ligue Régionale de Bowling et Sport de Quilles de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui se tiendront le :

Lundi 12 octobre 2020 à 19h00

Au Bowling 2000 à DRAGUIGNAN

Impasse des Gèraniums - C/C "Les Hellènes" 83300 DRAGUIGNAN

Sur les ordres du jour suivants :

1/ Assemblée Générale Extraordinaire :

- Emargement et contrôle des pouvoirs pour les trois assemblées.
- Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire après vérification du quorum

Modification des Statuts de la Ligue Régionale Bowling P.A.C.A. (conformément aux nouveaux modèles de statuts votés par la FFBSQ) :

Article XVIII ancienne mention :

La comptabilité de la Ligue Régionale Bowling P.A.C.A. est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur. L'arrêt des comptes se fait chaque année au 31 décembre au toute autre date fixée par l'assemblée générale.

Article XVIII nouvelle mention :

La comptabilité de La Ligue Régionale Bowling P.A.C.A. est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur. L'arrêt des comptes se fait chaque année au 31 décembre.

Jean Paul DARRE, 150, Avenue de Provence L'Avant-Scène, Entrée Mistral - 83600 - FREJUS

☎ : 04 83 09 19 68 📞 Mobile 06 18 62 51 66, e-mail : jpdarre@sfr.fr

- Vote 1 : adoption de la nouvelle mention de l'article XVIII des statuts de la Ligue PACA

Modification du Règlement Intérieur de la Ligue Régionale Bowling P.A.C.A. (conformément aux nouveaux modèles de règlements intérieurs votés par la FFBSQ) :

Article 4.1 - Le Président : Ajouter avant le dernier alinéa :

Il ne peut en aucune façon engager la Ligue Régionale par des décisions personnelles.

- Vote 2 : adoption de la nouvelle mention de l'article 4.1 du Règlement Intérieur de la Ligue PACA

Article 7.1 - Réunions / Attributions :

Ancienne mention : En cas d'urgence, le bureau directeur peut se réunir sous forme de conférence téléphonique.

Nouvelle mention : En cas d'urgence, le bureau directeur peut se réunir sous forme de conférence téléphonique ou visio-conférence.

- Vote 3 : adoption de la nouvelle mention de l'article 7.1 du Règlement Intérieur de la Ligue PACA

Article 8.2 - Les Comités sportifs départementaux :

Ancienne mention : Aux fins exclusives de la mise en œuvre du programme d'activités, chaque président de commission sportive reçoit délégation de compétence du président de la Ligue Régionale, y compris en vue d'engager les dépenses du Comité Sportif.

Nouvelle mention : Aux fins exclusives de la mise en œuvre du programme d'activités, le président de la Ligue Régionale ouvre le compte en banque du Comité Sportif et donne délégation de compétence au président du Comité Sportif, y compris en vue d'engager les dépenses de ce Comité.

- Vote 4 : adoption de la nouvelle mention de l'article 8.2 du Règlement Intérieur de la Ligue PACA

2/ Assemblée Générale Ordinaire :

- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
 - adoption du procès-verbal de l'AG ordinaire du 14 octobre 2019
 - Vote 1 : adoption du procès-verbal de l'AG ordinaire du 14 octobre 2019
 - rapport moral du Président
 - rapport d'activités par le secrétaire
 - bilan ETR PACA 2019/2020 par le coordinateur technique fédéral CTF
 - rapport du vérificateur des comptes
 - bilan financier et compte de résultats 2019/2020
 - Vote 2 : approbation du bilan financier et du compte de résultats 2019/2020
 - Vote 3 : approbation de l'affectation du fonds de réserve
 - cotisation régionale 2020/2021
 - Vote 4 : approbation des tarifs de la cotisation régionale 2020/2021
 - barème de remboursement de frais saison 2020/2021
 - Vote 5 : approbation du barème de remboursement de frais 2020/2021
 - budget prévisionnel 2020/2021 (sur 16 mois)

Jean Paul DARRE, 150, Avenue de Provence L'Avant-Scène, Entrée Mistral - 83600 - FREJUS

☎ : 04 83 09 19 68 📱 Mobile 06 18 62 51 66, e-mail : jpdarre@sfr.fr

- Vote 6: approbation du budget prévisionnel 2020/2021
- questions diverses (à envoyer par écrit, e.mail ou courrier, au secrétaire de la Ligue Régionale de Bowling et Sport de Quilles de la PACA et Corse avant le 30 septembre 2020)
- Clôture de l'assemblée générale ordinaire

3/ Assemblée Générale Elective :

- Ouverture de l'assemblée générale électorale
- Elections des membres du Comité Directeur, des membres de l'organe de contrôle interne et des représentants régionaux
- Réunion du Comité Directeur élu pour présenter un candidat à la Présidence
- Election du Président de la Ligue
- Clôture de l'assemblée générale électorale

Vous trouverez ci-joints :

- Un modèle de procuration et mandat pour vous faire représenter en cas d'empêchement,
- Le PV de l'AG ordinaire du 14 octobre 2019,
- Le bilan d'activités 2019/2020,
- Le bilan financier et le compte de résultats 2019/2020,
- Les résultats sportifs 2019/2020,
- Le budget prévisionnel 2020/2021,
- Le barème de remboursement des frais de la saison 2020/2021,
- Le tarif de la cotisation régionale pour la saison 2020/2021,
- Les actes de candidature au comité directeur, à l'organe de contrôle interne et au titre de représentant régional à retourner au plus tard le 09 octobre 2020.

Espérant et comptant sur votre présence, nous vous prions de recevoir, mesdames, messieurs, nos sincères salutations sportives.

Pour Philippe VITEL,
Président de la Ligue régionale de Bowling et Sport
de Quilles de la Provence-Alpes-Côte d'Azur

Jean-Paul DARRE,
Secrétaire de la Ligue régionale de Bowling et Sport
de Quilles de la Provence-Alpes-Côte d'Azur



Textes des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Première résolution

L'assemblée générale approuve la modification de l'article XVIII des statuts du Comité Départemental.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale approuve la modification de l'article 4.1 du Règlement Intérieur du Comité Départemental.

Troisième résolution :

L'assemblée générale approuve la modification de l'article 7.1 du Règlement Intérieur du Comité Départemental.

Quatre résolution :

L'assemblée générale approuve la modification de l'article 8.2 du Règlement Intérieur du Comité Départemental.

Textes des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution :

L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 octobre 2019.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le trésorier de la ligue et du rapport du vérificateur des comptes, approuve les comptes de l'exercice clos au 31 aout 2020.

Troisième résolution :

En application des dispositions légales, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019/2020 au fonds de réserve.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale approuve les tarifs de la cotisation régionale pour la saison 2020/2021.

Cinquième résolution :

L'assemblée générale approuve le barème de remboursement des frais des bénévoles pour la saison 2020/2021.

Sixième résolution :

En application des dispositions réglementaires, et sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale décide d'adopter le budget prévisionnel de la saison 2020/2021.